

CONSEIL MUNICIPAL 25 AVRIL 2008

Christian GIMBERT excusé. Marie-Claude MASSACRIER et Marie-Hélène BRIAT excusées : pouvoirs donnés à Michèle SAUVIGNET.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, et à la demande de Louis BOUCHET, Marie-Noël MOULIN, Cadre Hospitalier, intervient au sujet de la perte du service de réanimation au Centre Hospitalier de Montbrison. Actuellement, il existe un service de 6 lits performants, avec 10 médecins anesthésistes réanimateurs et une trentaine d'infirmiers et d'Aides-Soignants. L'hôpital de Montbrison est situé dans la Plaine du Forez permettant d'accueillir une large population entre Noirétable et Saint-Anthème. On observe à l'heure actuelle une fuite de la population de St-Etienne vers la Plaine, et pourtant, les autorités souhaitent concentrer l'offre de soins sur le bassin de St Etienne.

Un service de réanimation permet d'accueillir les patients qui ont une fonction organique défaillante avec un pronostic vital en danger. On peut actuellement les accueillir car on peut ventiler les patients en les mettant sous respirateur.

L'hôpital de Feurs est plus spécialisé dans la cardiologie car il possède une Unité de Soins Intensifs en Cardiologie). Dans le cadre de la coopération entre les deux établissements, les malades sont envoyés à Feurs en cas de problème cardiaque.

A l'hôpital de Montbrison, ce service serait transformé en service de soins continus et dans ces conditions, les malades ne pourraient pas être accueillis plus de 24 heures. S'il y a un accident de la route à Boën, le SMUR de Montbrison interviendra pour faire intervenir l'hélicoptère pour une mutation à Saint-Etienne. En cas d'intervention lourde nécessitant que le patient soit ventilé dans les suites opératoires, le chirurgien pourrait refuser l'opération du fait de la non existence du service de réanimation sur place.

La prise en charge des accouchements ne sera pas modifiée du fait de la création d'un pôle mère-enfant avec présence d'Anesthésistes.

En cas d'absence d'un service de réanimation à Montbrison, le CH devra mettre en place une coopération avec des établissements de santé doté d'un service de réanimation.

Le personnel du CH se pose des questions sur le devenir de l'offre de soins car on risque une perte d'attractivité pour les médecins anesthésistes réanimateurs notamment, et pour les chirurgiens, du fait qu'ils ne pourront pas prendre le risque d'effectuer des opérations trop lourdes nécessitant éventuellement les compétences d'un service de réanimation.

Le personnel de l'hôpital et les élus de Montbrison ont un sentiment d'injustice car le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire s'était prononcé en faveur du maintien de la réanimation, et pourtant, l'Agence Régionale de l'Hospitalisation a décidé le contraire.

Louis BOUCHET demande aux membres du Conseil Municipal s'ils sont favorables à la réalisation d'une délibération afin que la décision de fermeture de la réanimation soit révisée, du fait notamment des coopérations avec les autres établissements du bassin de santé. La réponse est favorable à l'unanimité des membres présents. **Madame le Maire de Montbrison invite les élus à participer à une manifestation le LUNDI 28 AVRIL place de la Mairie.**

Ensuite, Louis BOUCHET indique les demandes de travaux sur la commune.

1) Présentation du projet Maroc pour les jeunes de l'APIJ

Louis BOUCHET indique que les jeunes de l'APIJ n'ont pas pu se rendre disponibles pour présenter leur projet Maroc.

2) Délibérations diverses

- Délibération pour prélever une partie des dépenses imprévues pour payer les travaux d'éclairage public au carrefour Pavé nord,
- Délibération pour cession de 50 m² au Gipon, cession Ollagnon.

3) Délibérations pour commissions (transport scolaire, transfert de charges, défense)

- Délibération pour ajout d'un membre titulaire pour le ramassage scolaire des Monts du Lyonnais : Henri DURAND et Jacques ZANTEDESCHI suppléant,
- Délibération pour ajout d'un membre titulaire pour le ramassage scolaire de la région boënnaise : Jacques ZANTEDESCHI sera le deuxième titulaire,
- Défense : Claire CHAZELLE,
- Laurent VILLARD se propose de remplacer Louis BOUCHET au sein de la commission de transfert de charges,
- Délibération pour la désignation d'un Conseiller pour siéger au sein de la Commission Office du Tourisme du Pays d'Astrée (commission de la Communauté de Communes) : Jacques ZANTEDESCHI,
- APIJ : Marie-Hélène BRIAT.

4) Intercommunalité – commissions diverses

Thierry GOUBY indique les président et vice-présidents qui ont été élus au sein de la Communauté de Communes, ainsi que leurs fonctions (environnement, économie, sports, transports, finances, projets de territoires, tourisme et culture, relations sociales). Il fait part des éléments suivants :

- vente d'un terrain à Champbayard pour l'ouverture d'une chambre funéraire,
- 3 points d'apports pour les dépôts de verres
- Prochaine réunion : le 29 avril 2008 à l'occasion de laquelle les commissions seront mises en place et se réuniront toutes avant début juin.

5) Chantier en cours : en investissement : assainissement et aménagement « au Pavé » - en fonctionnement : travaux urgents d'entretien

Le chantier du Pavé avance et devrait se terminer l'avant-dernière semaine de mai (bétonnage puis bouchardage en plusieurs étapes). Les murets ont été repris. Les plantations devraient commencer (gazon, arbres). Il faudra réfléchir aux problèmes de circulation (abaisser la vitesse en-dessous de 50 km/h ?). Problème de stationnement au niveau du carrefour. Inauguration à prévoir Samedi 28 juin ?

Henri DURAND indique les chantiers imprévus : assainissement à l'école (1500 €), barrières de sécurité pour les enfants (dans la cour et pour aller aux jeux), nettoyage de fossé et évacuation à la Morandin (intervention d'Avipur), chenaux obligatoires pour le local technique (devis), réparation du tracteur (freinage), contrôle technique de la voiture le 16 mai (problèmes de freinage).

Louis BOUCHET indique que la commune a rencontré un gros problème avec l'utilisation des routes interdites aux poids-lourds de plus de 12 tonnes en direction de MAURE. La commune va donc refaire des arrêtés et revoir la signalisation. Thierry GOUBY propose de mentionner ce problème dans l'Ecureuil.

6) Fleurissement

Michèle SAUVIGNET réunira la commission voirie et a d'ores et déjà pris contact avec le fournisseur VERNET pour voir ce qui était envisageable au niveau du fleurissement du Pavé en continuant à respecter l'idée de « Fleurir moins mais fleurir mieux ».

7) Projets à l'étude : aménagement « Le Pavé – stade – toiture école – nouveaux services à la population – zone artisanale

- Réflexion à mener sur la tranche suivante de l'aménagement du Pavé pour 2009, après avoir réglé la première tranche : soit on continue la traversée (tranche 3) soit on continue en faisant les travaux autour de la place (tranche 2). Prévoir ensuite le financement puis lancer la commission d'appel d'offres avant la réalisation.
- Stade de football : projet de création d'un nouveau stade du fait du nombre croissant de licenciés (190) dans l'Entente Sportive. Le terrain en herbe actuel (1 hectare) n'est plus aux normes. Un terrain synthétique utilisable toute l'année est de dimensions 105 x 68 mètres + entourages soit de 15000 à 20000m².
- Cimetière - mur de soutènement : projet de 27 000 €+ étude cinéraire.

- DIREN : projet de classements de sites dans la Loire (une partie des Coteaux du Forez, entre autres).
- Espace Ecureuil derrière le terrain de boules inutilisé : réflexion à mener pour éventuellement aménager un espace pour les enfants.
- Toiture école : la charpente est à resuivre mais tous les gros bois n'ont pas de mal. Lorsque la toiture sera à modifier, on envisagera un projet de pose de panneaux solaires .Après la visite d'un technicien le SIEL nous fera parvenir une étude donnant des éléments d'appréciation sur l'installation ,son coût,son financement . Une réflexion pourra être menée à ce moment-là.
- Nouveaux services à la population : installation de deux infirmières : les travaux avancent à Corbes, elles pourront probablement s'installer d'ici la fin du mois de juin. Elles interviennent déjà sur rendez-vous par téléphone, depuis le 1^{er} avril 2008.

8) Examen de la fiche remise par Thierry GOUBY le 2 avril

Louis BOUCHET rappelle les éléments remis par Thierry GOUBY Il indique que certains des points indiqués font déjà l'objet de mises en œuvre ou de réflexions au sein du Conseil municipal, et que d'autres pourront être étudiés par les commissions intéressées.

9) Questions diverses

- Recensement prochain en 2009.
- Du 16 au 27 juin : stagiaire à la cantine de l'école (Marion DURAND).
- Ramassage de vêtements par Terre des hommes le samedi 24 mai .Déposer les vêtements le mardi 20 et le vendredi 23 mai entre 14 heures et 17 heures au local technique.
- Aujourd'hui, le Conseil d'Administration de l'association des femmes élues de la Loire s'est réuni à Marcilly-le-Châtel.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 23 mai 2008 à 20 heures.